

PRIS DE L'ABONNEMENT. Par trimestre, Francs 4, pris au bureau. Francs 13, franco à la poste

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques. Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis

SOMMAIRE. — Produits des impôts en France. — Affaires d'Espagne. — Nouvelles importantes de la Hollande. — Fonds publics. — Voyage de la famille royale sur le chemin de fer. — Régence de Liège. — Bulletin. — Feuilleton. Souvenir du pays de Liège. — Nouvelles et faits divers.

ANGLETERRE.

Londres, le 14 avril. — Au lever d'hier, sir J. Campbell a remis au roi une lettre du sha de Perse. — Il y a eu hier au théâtre de Covent-Garden, un dîner de conservateurs. Les convives étaient au nombre de 1100. Sir Robert Peel ni le duc de Wellington n'y ont pas assisté, la présence du premier était nécessaire à la chambre des communes. — Le bateau à vapeur royal le Carron a quitté Portsmouth hier, avec 80 marins artilleurs et deux officiers; il se rend sur les côtes d'Espagne. Deux autres bateaux à vapeur de l'état doivent quitter aujourd'hui Woolwick pour la même destination.

FRANCE.

Paris, le 16 avril. — Depuis quelques jours M. Dupin se trouve empêché, par une extinction de voix, de présider les séances de la chambre des députés.

— Le *Moniteur* donne aujourd'hui un tableau comparatif des produits des impôts indirects pendant les trois premiers mois de 1836 comparés avec ceux du premier trimestre des années 1834 et 1835. La différence a été en faveur de l'année 1836 comparée à 1835 de 11,543,000 fr. et de 4,867,000 en faveur de la même année comparée à l'année 1835. Dans le tableau comparatif desdits trimestres on remarque que les augmentations sont progressives de mois en mois.

— M. Duchâtel va, dit-on, faire un voyage en Angleterre.

— Gabriel Chaveau, Huillery, Hubert et Husson se sont pourvus avant-hier en cassation. A défaut par eux de consigner l'amende, ils ont produit des certificats d'indigence.

— Le chef d'escadron Senilhe, secrétaire du comité d'infanterie et de cavalerie, va se rendre en Navarre auprès du général Cordova avec une mission du gouvernement.

— Le gouvernement vient de donner l'ordre d'expulser de France les Polonais signataires de l'acte de confédération que les journaux de l'opposition ont publié il y a quelques jours. Ils sont, dit un journal, au nombre de trente. Il faut espérer que le pouvoir reviendra sur cette mesure.

— La commission pour le projet sur les sucres a tenu samedi sa première séance, et s'est constituée en nommant M. Defitte, président, et M. Dumont (de Lot et-Garonne), secrétaire. Ces nominations ne peuvent servir à faire connaître l'opinion de la majorité des commissaires : M. Defitte est contre le projet de loi, M. Dumont est pour. Le choix du rapporteur sera seul significatif; mais il ne sera fait que lorsque tous les travaux d'examen seront terminés.

NOTRE DAME DE CHEVREMONT.

SOUVENIRS DU PAYS DE LIÈGE.

A une lieue et demie de Liège, sur la route menant à Chaudfontaine, l'on remarque au milieu des montagnes boisées qui dessinent d'une manière si pittoresque la délicieuse vallée de la Vesdre, un rocher crayonné de forme conique, élevant majestueusement au-dessus de tous ceux qui l'entourent, une tête chauve couronnée d'un bouquet d'arbres. Cachée parmi ces arbres, se trouve une petite chapelle de structure gothique, dédiée à la vierge qu'on y invoque sous le titre de Notre Dame de Chevremont; non dont l'étymologie se devine sans grands efforts de linguistique, et qui est on ne peut pas mieux donné, car au premier abord la montée semble exclusivement praticable pour le pied des chèvres. Cependant l'artiste ou le poète, que les sentiers escarpés n'effrayent pas, est bien payé de ses fatigues par la richesse du tableau qui se déploie à perte de vue devant lui. A ses pieds, la Vesdre, écumante et grondante, se précipite à travers mille vannes, puis parmi de vertes collines, la route de Verviers se déroule comme une pâte cénaire; dans le lointain à gauche, Chaudfontaine, les châteaux de la Rochette et de Foret; à droite, de riches villages avec leurs forges et leurs usines toujours fumantes, Fourthe si lapide et si transparente où semble se mirer avec amour le pont blanc de Chênée. Et par dessus tout cela, Liège dans son horizon vapoureux, Liège et sa haute citadelle, et ses vieilles églises dont les clochers noirs se découpent plus sombres au milieu de cette auréole brumeuse qui ne la quitte jamais.

Outre ses beautés pittoresques, la chapelle de Chevremont est digne à d'autres titres encore d'être honorablement inscrite sur l'album du touriste comme sur les tablettes de l'antiquaire. Les vertus seules de l'image miraculeuse que l'on y conserve, suffiraient à sa réputation. On ne lui attribue rien moins que

— Il paraît d'après l'article suivant extrait d'une correspondance des départemens que la note adressée à don Carlos n'a pas la portée que lui supposait le *Messenger* :

« La notification qui a été faite à don Carlos par le gouvernement français sur les représailles qui seraient exercées tant sur lui que sur les siens s'il ne faisait cesser les atrocités qui sont commises en son nom et par ses ordres, a produit un grand effet. Au reste, cette note officielle n'était pas le résultat des déterminations isolées du gouvernement français. Toutes les autres puissances européennes, moins une, ont donné leur adhésion à cette note, que l'honneur de la civilisation dictait impérieusement à la France et à ses alliés. »

— On écrit de Madrid, le 7 avril :

Dans la chambre des procuradores, séance du 6, on a continué la discussion de l'adresse. Le principal discours a été prononcé par le comte de Las Navas, qui a passé en revue tous les griefs que l'opposition croyait avoir contre M. Mendizabal :

« Vous avez promis, a-t-il dit en terminant, de finir la guerre civile dans l'espace de six mois; six mois se sont écoulés, et la rébellion est plus formidable que jamais. Le crédit public devait renaitre large, puissant, et tous les fonds subissent une baisse qui ne s'arrête pas. Vous deviez faire face à toutes les dépenses sans emprunts nouveaux, sans contributions nouvelles, et des contributions de toute nature ont été levées par l'intermédiaire des colonnes militaires, et l'on a imposé à tous les pères de famille l'impôt le plus pénible, le plus dur : on a exigé d'eux le sacrifice de leurs enfans. Soldats, argent, le pays vous a tout donné; qu'en avez-vous fait? L'argent est venu de partout s'engloutir sans fruit dans cette capitale, et les soldats nouveaux appelés sont laissés dans un état de dénuement qui fait pitié. »

Quelques autres orateurs ont parlé après lui. M. Arguelles a pris deux fois la parole pour défendre la rédaction de l'adresse. A la seconde fois, il a dit qu'il avait été disposé à entrer dans le ministère avec son ami le président du conseil; mais que, voyant la manière avec laquelle les ministres étaient attaqués, il renonçait à son projet.

M. de Mendizabal a pris ensuite la parole et fait un exposé de la conduite qu'il a tenue depuis qu'il est au pouvoir et des efforts qu'il a faits pour compléter le ministère. Il termine ainsi :

« Le 14 juin dernier, quand je fus appelé dans le conseil, j'étais loin de m'attendre à cette distinction : ma patrie était en danger; j'avais de grands sacrifices à faire pour venir à elle, cependant je n'hésitai point, je brisai à l'instant tous les engagements qui me retenaient, et j'arrivai au moment où ma patrie allait périr. Ma conduite est bien connue; je pense que les explications que j'ai données hier et aujourd'hui auront satisfait un député qui est enfant du même sol que moi, et qui a été long-temps mon ami et mon compagnon d'infortune. J'ai dit suffisamment pourquoi je n'avais pas complété le ministère. Le moment est arrivé de le compléter, mais avant tout je devais exposer ma conduite à la nation. Aucun de ceux qui peuvent désirer le ministère ne se trouve dans ma position; je fais la distribution de mon traitement; je n'ai donné aucun emploi à mes parens ni à mes amis; et à ceux qui m'ont demandé des emplois, j'ai payé de ma bourse ce que l'emploi pouvait

produire. Quant aux honneurs, tout le monde sait que je ne les désire point. (En disant ces mots, S. Exc. s'attendrit.) Je prie la chambre de me permettre de continuer demain.

Plusieurs orateurs sont encore entendus, ensuite la séance est renvoyée au lendemain.

NOUVELLES DE HOLLANDE.

On lit dans le *Handelsblad* :

Depuis la révolution belge, la Hollande se glorifiait avec raison de l'union politique qui régnait parmi les citoyens. Cette union nous donnait de la considération au dehors, du pouvoir au gouvernement et de la force à la nation pour supporter les charges qui pèsent sur ses épaules depuis 1830. Il est douteux de devoir reconnaître qu'en ce qui concerne la religion, on est loin de trouver une union pareille. Des dissensions religieuses troublent la patrie et menacent d'ébranler à la fin politique. Une série de poursuites sont commencées contre les membres des communautés protestantes qui ont fait schisme. Tous les tribunaux du pays qui ont eu à s'occuper jusqu'à présent d'affaires de cette nature, ont vu dans les réunions de ces communautés une infraction à la loi, et ont condamné les accusés à des peines plus ou moins graves.

Celui qui juge, par conséquent, sans partialité de cette affaire ne saurait accuser le gouvernement d'avoir agi injustement dans le véritable sens du mot, ni qu'en ordonnant les poursuites, il ait méconnu les lois existantes, ou transgressé les principes de la foi fondamentale, car dans ce cas il n'aurait pas trouvé de l'appui dans le pouvoir judiciaire.

Mais une autre question est celle de savoir si l'on n'aurait pu attendre de la sagesse du gouvernement qu'il eût omis de faire usage de son droit. Si on avait laissé prêcher M. Cock, Scholten, Brummekamp, et autres et aussi souvent qu'ils l'auraient voulu, le nombre de leurs auditeurs aurait plutôt diminué qu'il ne se serait accru.

Mais maintenant qu'on a commencé à poursuivre les prédicateurs susnommés, maintenant qu'on leur fait payer amendes pécuniaires sur amendes pécuniaires, maintenant que l'on a même impliqué dans les poursuites de simples paysans qui avaient prêté leurs maisons pour les réunions, on aura favorisé justement ce qu'on voulait arrêter; car on a fixé l'attention du public sur des jeunes gens auxquels il est facile de se procurer ainsi un nom qui ne s'acquiert que par un travail long et pénible; on a ainsi aux yeux de beaucoup de monde, mis sur la tête des poursuivis la couronne des martyrs; ils en sont devenus plus respectables aux yeux de bien des gens, et leur parole est écoutée avec plus d'empressement.

Nous ne sommes pas les défenseurs de la doctrine des sectaires, au contraire, nous aurions

vieux précepteur, homme sage et judicieux, m'ayant bien expressément recommandé au départ, de toujours me conformer exactement aux us et coutumes des pays que j'allais visiter, je mis ses conseils à profit. Heureusement pour moi nous nous trouvions en plein été. J'enfourchai prestement un de ces petits ardennais bien efflanqués, que l'on nous louait dans ce pays d'abondance trois francs cinquante pour la journée, et me voilà galopant bravement à travers des nuages de cette poussière blanchâtre de couleur toute locale, sur la route de Chaudfontaine où je ne tardai guère à arriver. Ce serait m'écarter de mon but et pousser à la fois trop loin l'égoïsme si fort de mode aujourd'hui, que de vous narrer en détail comment s'écoula ma journée. Il vous suffira de savoir que je rencontrai là une société nombreuse et choisie — pour le plaisir — dans le quartier de l'île et les abords de l'université. C'étaient de gais compatriotes, étudiants comme moi, se consolant joyeusement sur la terre d'exil en compagnie de quelques dames en tabliers de foulards, qui si elles n'avaient pas toutes, malgré la solennité du dimanche, des gants et des chapeaux, n'en étaient point pour cela moins jolies ou moins riches. Bref, ce fut une de ces bonnes journées à laquelle ne manquèrent ni bons mots, ni folies, ni Champagne surtout, journée destinée à faire époque dans une vie universitaire, à part les événements tragiques qui pour moi seul en marquèrent la fin, comme vous l'allez voir.

A la nuit tombante, l'un de ces petits chars à bancs qui l'éte vont et viennent perpétuellement de Liège à Chaudfontaine, recut à lui seul mes bruyans convives; car nos dames que l'idée de voir leurs robes chiffonnées par le voyage n'effrayait probablement plus, répondaient poliment qu'elles ne trouvaient dans cet emballage un peu serré rien qui les gênât, au contraire. Connaissant par expérience ces véhicules dont la vitesse est proverbiale comme celle des fiacres, je laissai paisiblement mon compagnon de route

désiré vivement que l'union fut restée dans l'église protestante, et si nous avons fait voir combien les mesures du gouvernement sont impolitiques, c'est parce que nous espérons qu'il sera encore temps d'en revenir et d'employer d'autres moyens plus propres à atteindre le but désiré, notamment le rétablissement de l'union religieuse.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 17 AVRIL.

Voici la bourse de Londres, du 15 avril (4 heures.) La faveur qui s'est portée sur les obligations espagnoles a été tellement forte et inattendue que les autres valeurs ont été négligées. Consolidés 91 1/2 à 5/8; hollandais 2 1/2 p.c. 56 3/8 à 1/2 à 1/4, 5 p. 101 1/4 à 1/2 à 3/8; Espagnoles active au comptant 47 1/4 à 3/8 1/8 7/8 à 48 5/8 1/4 à 1/2 à 1/4, au 29 courant 47 1/4 à 1/8 5/8 à 1/4 48 1/8 à 7/8 à 48 1/4 5/8 à 3/8, passive 14 1/2 à 3/8 à 1/2, différée 21 1/4 à 22 21 1/2 à 22 1/4 à 1/2; portugais 5 p.c. 84 à 83 5/8 à 84 1/4, 3 p.c. 54 à 53 5/8 à 54 à 1/4; brésiliens 85 3/4.

Lloyd, du 17 avril (2 heures.) — Belges 101 7/8 A 102 P., Esp., Ardoin 46 3/4 47 1/4 A; Différée 16 1/2; Passive 15 A; Nouv. dito 22 1/4 A; Banq. Belg. 116 P; Soc. de Com. 129; Soc. na. 117 3/4; Banq. fonc. 96; Canaux 105, Hautfour. 116 1/2; Flenu 108; Hornu 95; Sclassin 100 A; Ougrée 103 A; Sars Loug. 000; Chemin de fer 99 1/2 P; Vennes 102 1/2 P; St-Léonard 100 A; Chatelneau 112 A.

Bulletin de la bourse de Paris du 16 avril. — La baisse avait continué hier dans la coulisse après la fermeture du parquet, sans toutefois qu'aucune nouvelle expliquât ce mouvement rétrograde. Mais il paraît que les coulissiers s'étaient trop hâtés de prendre peur, car la rente, quoique lourde, s'est bien tenue aujourd'hui. La rente active a continué à fléchir jusqu'à 46 1/2. Le retard qu'on met à annoncer le paiement du dividende du premier mai semblait la principale cause de cette baisse cependant on a dit plus tard que l'avis officiel sera publié lundi prochain, et cette nouvelle a fait remonter à 47 1/8.

Lloyd bruxellois du 17 avril. — (2 heures du soir.) Esp. Ardoin. 47 1/4 A. Passive. 15 A. Nouvelle dito. 22 1/4 A.

L. M. le roi et la reine des Belges, la reine des Français, L. A. R. les princesses Marie et Clémentine et le prince de Joinville, ont fait hier le voyage de Bruxelles à Malines par le chemin de fer.

Un convoi est parti spécialement pour les augustes personnages à deux heures vingt-cinq minutes de l'après-midi. Il était remorqué par le *Stephenson*, sur lequel flottaient les couleurs belge et française, et composé de trois berlines, d'autant de waggons couverts et de la berline royale au chiffre de S. M. dans laquelle la famille royale a pris place, ainsi que les officiers de la maison du roi, et Mmes les comtesses de Bondy et d'Hulst, dames d'honneur de la reine des Français.

Le *Stephenson* était dirigé, dit-on, par M. Stephenson, inventeur des locomotives telles qu'elles sont établies aujourd'hui.

Ce convoi a fait le trajet en 28 minutes sans s'arrêter à Vilvorde. A Malines L. M. ont été reçues au bruit des fanfares de la musique du 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, dont un fort détachement faisait le service. Le nombre de curieux sortis de Malines pour voir la famille royale était considérable.

L. M. sont descendues de leur berline, ont traversé le canal sur le nouveau pont et sont allées à pied visiter le pont de pierre jeté sur la Dyle. De retour à 3 heures et demie, elles sont remontées en berline et le convoi s'est dirigé vers Bruxelles où il est arrivé à 4 heures environ.

Un journal fait remarquer à cette occasion que le roi des Belges est la première tête couronnée qui jusqu'ici ait fait une course sur les chemins de fer au moyen des locomotives. Le roi d'Angleterre, ni aucun autre que nous sachions, n'a jamais parcouru les rails-ways avec une machine à va-

finir son picotin. Si bien qu'il était nuit noire avant que je fusse en selle. C'était une chaude soirée de juillet, les vapeurs de la Vesdre, concentrées entre les rochers, couvraient la chaussée d'une brume épaisse qui empêchait de voir à trois pas devant soi. Une atmosphère étouffante, de gros nuages où brillaient de temps à autre quelques exhalaisons, nous menaçaient d'un violent orage, et pourtant je ne pouvais faire prendre à mon coursier une autre allure que le pas, sous peine de me trouver au milieu de la rivière sans m'en douter. Je pris bravement mon parti, et cheminant de mon mieux je comparais à part moi en vrai philosophe la pluie que j'allais infailliblement recevoir, et les plaisirs si courts de la journée. Bien loin devant moi j'apercevais depuis quelques instans une lueur scintillante qui paraissait me précéder sur la route. Je hâtais le pas, lorsqu'arrivé à la hauteur de Chevremont elle me sembla se rapprocher sensiblement et devenir plus vive.

Ma foi, dis-je, pour le coup, voilà sans aucun doute le char-à-bancs, tâchons de le rejoindre, j'attacherai mon cheval par derrière la voiture, j'y monterai, et dût-on me prendre sur les genoux, mieux vaut mille fois voyager à couvert que d'arriver à Liège mouillé jusqu'aux os. — Un coup de tonnerre lointain, accompagné de larges gouttes de pluie, mit fin à toute délibération de ma part, et je piquai des deux mon bidet qui partit au galop. A peine avais-je fait vingt pas qu'un de ces monceaux de cailloux, qui dans le pays servent à réparer les routes, fit manquer ma bête des quatre jambes à la fois, et elle m'étendit tout au long sur le pavé, assez rudement pour me faire perdre connaissance.

Je ne sais combien de temps je demeurai dans cet état, mais lorsque je revins à moi, je me trouvais couché dans un bon lit de fauberge ou j'avais diné, entouré de quelques gens de la maison. Quoique j'eusse la tête lourde et toute étourdie encore, je compris à l'instant ma situation, et n'eut rien de plus pressé que de m'enquérir comment

peur. En France les chemins de fer qui y sont en activité depuis plusieurs années, n'ont pas encore été visités par le roi Louis-Philippe.

La chambre devait s'occuper hier du rapport des pétitions; ce n'est qu'à deux heures que le nombre strictement nécessaire de cinquante deux membres s'est trouvé réuni; mais une demi-heure après plusieurs représentants ayant quitté la séance, force a bien été de se séparer.

M. le président a fait connaître les noms des membres choisis par le bureau, pour examiner la question du canal de Zelzaete. Ce sont MM. Depuydt, Dubus, aîné, Devaux, Liedtz, Mast de Vries, Milcamps, Scheyven, Thienpont et Zoude.

M. Desmairières a déposé sur le bureau le rapport de la section centrale sur le projet de loi, relatif à la position des officiers et à la perte des grades.

M. le ministre des finances a présenté également neuf projets tendant à régulariser les dépenses arriérées des exercices 1830, et antérieurs, ainsi que celles des exercices 1831 et 1832. Ces projets ont été renvoyés à une commission.

Un événement bien malheureux vient d'avoir lieu à Gand. Dans la soirée du 14 de ce mois, M. Lippens, fils, en sortant d'un dîner offert à M. Menal par quelques membres de la Société de la Lyre Académique, est tombé dans l'eau où il s'est noyé. Son cadavre a été retiré le lendemain de cette triste catastrophe.

Les travaux viennent de commencer pour l'embranchement du chemin de fer de Charleroi vers Marimont et Houdeng. Trois mille ouvriers sont occupés. Les communications avec les canaux auront une longueur totale de 17,000 mètres, ce qui offrira d'immenses débouchés aux exploitations charbonnières. Cette entreprise sera terminée cette année. Elle est confiée à M. Delestrée dont l'activité connue répond du résultat.

Par arrêté royal du 15, le jury pour le doctorat en médecine est autorisé à proroger sa session jusqu'au mardi inclusivement, 19 du mois d'avril courant.

Avant-hier matin a été écroué à la maison de sûreté civile et militaire de Gand l'adjudant-sous-officier Desouter, du 16^e régiment infanterie de réserve; cette arrestation se rattache à l'affaire Ducarla.

LIÈGE, LE 16 AVRIL.

CONSEIL DE RÉGENCE DE LIÈGE.

Tableaux de M. Viellevoie. — Affaire du chemin de fer. — Ecole industrielle. — Listes électorales. — Caserne des Écoliers. — Fontaine de Vinave d'Ile.

Séance du 16 avril. — Immédiatement après la lecture du procès-verbal, M. Lefebvre annonce qu'il est chargé par M. Viellevoie, directeur de notre académie de peinture, etc., d'offrir à la régence deux têtes de vieillard fort remarquables sous le rapport du coloris, de la vigueur et de l'expression.

Le conseil accepte avec reconnaissance ces études qui figureront à la prochaine exposition.

M. Jamme, au nom du collège, rend compte des mesures prises pour obtenir toutes les lumières des industriels sur les deux directions du chemin de fer de Liège à Chaudfontaine. Un appel a été fait aussi aux administrations communales de Grivegnée, d'Angleur et de Chévaée.

Sur la proposition de M. Delfosse, on décide que le gouvernement sera prié d'envoyer les profils, qui

j'étais arrivé à l'endroit où je me trouvais. On me répliqua qu'un paysan revenant de Liège avec sa charette m'avait aperçu gisant sur la voie publique, mon bon coursier à mes côtés, et nous avait ramenés tous les deux à Chaudfontaine comme le labourer Pierre Alonzo fit du seigneur don Quichotte après l'aventure des marchands de Tolède. Je remerciai ces bonnes gens et priai que l'on me laissât tranquille, persuadé qu'une nuit de repos achèverait ma guérison. Mais le ciel en avait disposé autrement; pour mon malheur et le vôtre, à vous qui m'écoutez, on me laissa en tête à tête avec une vieille servante bayarde chargée de me veiller et qui brûlait d'impatience d'apprendre de moi les détails de ma chute. La calbute avait chassé le sommeil, et je vins naturellement et sans efforts à lui raconter tant bien que mal mon malencontreux voyage dans toutes ses particularités.

Lorsque j'en fus à l'épisode de la lumière que j'avais vu briller sur la route, elle m'arrêta court, prétendant fort et ferme que c'était là un nouveau tour de l'esprit de Chevremont, pauvre âme en peine pour le repos de laquelle le curé de l'endroit avait depuis long-temps promis de dire des messes aussitôt que les habitants de la commune les voudraient bien payer. Mais hélas, ajoutait la vieille, nous sommes peu aisés et les riches en ces temps-ci ne croient plus à Dieu ni au diable. Fort étonné de rencontrer de l'esprit en pareille occurrence, et je ne pus m'empêcher de laisser percer mon incrédulité, bien pardonnable au reste puisqu'après tout je n'étais pas de la paroisse. Sur quoi, ma garde m'offrit pour la faire cesser de me dire les histoires véritables dont l'esprit en question était le héros.

De guerre lasse j'enfonçai ma tête endolorie dans mon oreiller de plume et laissai la vieille qui prit mon silence pour une autorisation suffisante, céder librement à son envie de conter. Elle commença une longue série de couplets en patois local, auxquels une mélodie grave et touchante donnait une teinte de mystère singulièrement en

seuls peuvent mettre à même de connaître la hauteur des remblais. C'est un élément qui aurait dû accompagner le plan, car la facilité des communications avec le chemin de fer dépend du plus ou moins d'élevation des remblais.

Le projet des modifications au règlement de l'école industrielle, présenté par la nouvelle commission de surveillance, est approuvé.

On n'aura plus pour but de former des ingénieurs mécaniciens, mais seulement de bons ouvriers et des chefs d'atelier.

On n'admettra plus que ceux des ouvriers qui connaîtront l'arithmétique et même les premiers éléments de la géométrie. L'école du soir deviendra une école préparatoire à l'école industrielle.

Le cours de dessin sera, non un cours isolé et en quelque sorte détaché des autres, mais bien une continuelle application de la géométrie développée par M. Leclercq, lequel se rendra aux leçons de M. Deville-Thiry pour s'assurer que les élèves rattachent leurs dessins aux principes de la science.

On porte à 250 fr., le traitement des quatre seconds de l'école du soir qui n'était que de 178 fr.

On adopte révisés les listes électorales pour la chambre des représentants (année 1836), et ce, en conformité de l'article 7 de la loi du 3 mars 1831 qui porte :

« Les administrations communales feront, tous les ans, du 1^{er} au 15 avril, la révision des listes des citoyens de leurs communes qui, d'après la présente loi, réunissent les conditions requises pour être électeurs. »

D'après un arrêté royal du 21 janvier 1835, le gouvernement s'engage à faire aux villes l'avance des 2/3 des dépenses des casernes. Liège n'a rien négligé pour mettre celle des écoliers à même de recevoir un régiment de cavalerie; la dépense pour cet objet peut être évaluée à 132,923 fr. M. Scroux rend compte de cette affaire et informe que le ministre de la guerre ne paraît disposé qu'à donner les 2/3 des dépenses à faire et non de celles qui sont déjà faites.

On réclamera une avance de 86,333 fr., sans lesquels la ville ne pourra continuer les travaux cette année.

M. Robert présente la demande du sieur Forêt tendante à obtenir une portion de terrain occupée par une pompe à supprimer. Une information de commodo et incommodo aura lieu.

On rejette la pétition de M. Lejeune qui réclamait le remboursement de son imposition pour les pillages. C'est à titre de principal locataire qu'il a payé cette contribution municipale.

A l'occasion du cahier des charges pour la reconstruction de la fontaine de la place St-Paul, il s'est élevé une longue discussion sur le choix du marbre.

Six voix contre trois décident qu'il y aura simultanément une double adjudication, l'une pour le marbre de Ligny, et l'autre pour celui dit Malplaquet.

M. le premier président Nicolay, dont nous avons annoncé la maladie, a succombé samedi dernier, vers six heures du soir.

— On lit dans le *Moniteur* :

L'ouverture du chemin de fer d'Anvers est fixée au 3 mai prochain; elle aura lieu avec beaucoup de solennité. Nous donnerons incessamment le programme de cette fête.

situation dans cette grande chambre d'hôtellerie qu'une lampe languissante éclairait à peine au quart de son étendue. Il y avait dans cette poésie grossière comme dans la musique qui la soutenait, le cachet d'une naïveté toute antique; mes yeux et mes oreilles se rouvrirent insensiblement à mesure de l'intérêt croissant de ce petit drame, et j'écoutai assez patiemment la légende suivante que je ne puis m'empêcher de vous raconter à mon tour, au risque il est vrai de passer près de vous pour l'un de ces cauchemars de salons qui vous orient du plus loin qu'ils vous aperçoivent; mon cher, un tel vient de me faire une histoire stupide, je vais te la dire.

« La nuit est noire et froide, rapprochons nos escabeaux du feu; il est doux pour les jeunes filles d'écouter en filant les histoires des temps passés.

Il y a long-temps, bien long-temps, c'était grande rumeur au château de Chevremont; les vassaux depuis trois jours et trois nuits fouettaient sans relâche l'eau des fossés, car la comtesse Mathilde aux blanches mains venait d'accoucher d'un fils.

Après du lit, le comte son mari se tenait debout, morne et soucieux, en regardant son enfant, pendant que les femmes s'empresaient autour de la mère; il n'avait aux lèvres ni douces paroles ni baisers pour son premier né.

Et tout le monde aussi debout, morne et soucieux, imitait le très-redouté comte Baz longue épée; c'était un rude maître pour ses hommes, un voisin dangereux pour ses pairs, un cruel seigneur pour les étrangers.

Du haut de sa tour de Chevremont, il vieillait jour et nuit comme un épervier guettant sa proie, son œil terrible plongeait sans cesse dans la vallée parmi les buissons et les rochers.

Nul ne se hasardait sur les terres du très-redouté comte sans lui payer de bon gré ou par violence le dixième de ce qu'il emportait en voyage, fût-il noble comme l'empereur ou simple manant.

Nous apprenons que LL. MM. le roi et la reine se rendront à Anvers le 2 mai.

— Par arrêté du 16, le sieur Collinet (Q.), juge au tribunal de première instance de Marche, est nommé substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance séant à Namur, en remplacement du sieur Nypels, appelé à d'autres fonctions, et le sieur Laphaye (Prosper), avocat à Liège, est nommé juge au tribunal de première instance séant à Marche, en remplacement dudit sieur Collinet.

— Le *Moniteur* publie un arrêté qui fixe la classification des communes, dressés en exécution des articles de la loi communale.

— Le 9^e régiment de ligne est arrivé samedi dans notre ville pour y tenir garnison.

— On lit ce qui suit dans le *Journal de Verviers* : « Le ministère n'a pas consulté notre chambre de commerce et des fabriques sur l'opportunité de la levée de la prohibition sur les draps français. »

« Nous apprenons que la chambre de commerce s'est occupée aujourd'hui même de la rédaction d'une protestation énergique contre ce projet. »

— Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles de la Hollande insérées à notre n^o de ce jour.

— On lit dans les journaux de Verviers une lettre de M. le gouverneur de la province de Liège, à la régence de la ville susdite, dans laquelle on lit ce qui suit :

« M. le ministre de l'intérieur me prévient que, prenant en considération les sacrifices que font les administrations de Verviers, de Hodimont et de Dison, en faveur de l'abaissement de la montagne de la Grappe, route de 2^e classe, n^o 15, embranchement de Battice à Theux, le gouvernement accorde un subside qui s'éleva, s'il est nécessaire, à 20,000 fr., afin que les travaux d'amélioration projetés sur ce point puissent être exécutés dans le plus bref délai possible. »

— On lit ce qui suit dans le *Courrier belge* :

« Quelques journaux se sont occupés depuis quelques jours de l'arrêt rendu, il y a déjà plus de deux ans, contre le major Juillet, au sujet d'états d'à bon compte qui avaient été signalés comme entachés d'irrégularités graves. Comme le public peut avoir perdu de vue les circonstances qui ont suivi cette condamnation, il est juste de rappeler dans l'intérêt de l'officier qui en a été victime, qu'immédiatement après l'arrêt de la haute-cour, l'intervention des membres les plus recommandables de la chambre des représentants et celle des principaux avocats du barreau de Bruxelles a amené de la part du gouvernement la réparation de l'évidente erreur judiciaire, dont le major Juillet avait été la victime, ainsi qu'un autre officier, belge de naissance, impliqué dans la même affaire et envers lequel la même réparation a eu lieu. »

— Les nombreux sinistres qui ont eu lieu dans le cours de l'année dernière influent très-défavorablement sur la situation des compagnies d'assurances. Pendant l'année 1835, la compagnie d'assurance universelle de Bruxelles a éprouvé un déficit de 316,318 fr. 65. (Union.)

— On a reçu en Hollande des lettres de Canton du 12 décembre; elles ne font aucune mention de la catastrophe de Pékin. C'est une mystification américaine, comme nous l'avions soupçonné.

— On vient d'arrêter près d'Insterburg, en Prusse, un homme convaincu d'avoir assassiné, il

y a un an, un berger dont le meurtrier était resté jusqu'à présent inconnu. Interrogé sur les motifs qui l'avaient porté à ce crime, il a répondu que son intention avait été de se procurer du suif humain, afin de s'en faire un flambeau pour se rendre invulnérable, privilège que la superstition promet au porteur de ce talisman. (G. de Hanovre)

— Les feuilles allemandes croient avoir trouvé le véritable publicateur des documents diplomatiques insérés dans le *Porto Folio*. Ce serait un nommé Huber secrétaire du grand-duc Constantin, puis employé dans la chancellerie pendant la révolution polonaise. On annonce de nouvelles et plus importantes publications. Les gouvernements allemands, la Prusse surtout, se montrent fort contrariés de ces révélations.

— On mande de Vienne, le 7 avril : « On dit que les bataillons de landwehr qui se trouvent encore dans notre armée, vont être licenciés et que la plus grande partie du train pour l'artillerie sera supprimée. En même temps on a vu des réductions dans plusieurs branches de l'administration militaire. »

— Les opérations du commodore Hay doivent dit-on commencer par l'attaque de Fontarabie, petit port de mer du Guipuzcoa. On embarque à Portsmouth des soldats, officiers et artilleurs qui vont renforcer l'escadre du commodore Hay.

BULLETIN.

Parmi les faits à l'ordre du jour, le plus important pour nous, est, sans aucun doute, la discussion qui vient de s'ouvrir à la chambre des députés sur les réformes proposées au tarif des douanes françaises. Nous avons déjà fait connaître notre opinion sur le fond même de ces réformes. Notre industrie n'y trouvera point malheureusement encore les avantages qu'elle semblait pouvoir espérer. Le projet de M. Passy laisse subsister, comme on l'a vu, la prohibition qui frappe nos draps et notre coutellerie, et il est difficile d'apprécier encore la valeur des dispositions relatives aux machines, à la tannerie et à diverses autres articles de notre fabrication. Jusqu'ici c'est l'industrie linière et peut-être aussi la forgerie du Luxembourg qui nous paraissent devoir recueillir le plus de bénéfices des modifications proposées au tarif français. Cependant le fait même de ces modifications, quelque insuffisantes qu'elles soient pour nous, prouve le besoin de réformes commerciales qui travaille nos voisins, et auquel les partisans des restrictions et du monopole seront bien forcés de céder, et cela dans un avenir plus prochain qu'eux mêmes ne le pensent. En effet, le progrès est patent : il ne faut point oublier que c'est la prohibition qu'on demandait autrefois, et qu'aujourd'hui on se contenterait de la protection. Puis la presse libérale toute entière, sans distinction de nuance (1), réclame en faveur de l'émancipation progressive du commerce, et elle est bien forte la presse, quand elle est unanime. Enfin, rappelons-nous aussi qu'ici elle sert d'écho à toute les populations du Midi, comme à celles de tous les ports de la France.

Depuis longtemps les défenseurs des doctrines restrictives ont perdu leur cause au tribunal de la raison. La discussion qui a lieu, en ce moment au sein de la chambre française, est pour leurs adversaires une nouvelle occasion de triomphe. Mais il faut dire

(1) Le *Journal des Débats* demande des réductions sur les hauts numéros des fils de laine et de coton, l'abaissement graduel des droits sur les fers et le charbon, une forte réduction sur les rails.

comment remédier au mal; tant le comte était puissant, ses hommes d'armes vaillants et nombreux, les murs de son manoir hauts et solides.

Cependant, il écouta l'envoyé avec bienveillance, puis il sourit : le ciel avait fait luire dans son esprit le moyen de rendre la paix au pauvre peuple affligé, à l'aide d'une grande pieuse.

Le lendemain, quand vint l'heure des vêpres, une longue file de prêtres couverts de blancs surplis, chantant psaumes et litanies, montait le rocher de Chèvremont, le saint évêque en tête.

Trois fois le cortège sacré heurta à l'entrée du château : le comte Raz ouvrit, en ricanant fièrement sous son casque : ils pénétrèrent et la porte retomba fermée avec un bruit lugubre.

Dans la grande et haute salle tout était préparé pour un splendide baptême; la comtesse aux blanches mains, entourée de ses femmes, porte son nouveau né dans des langes brodés d'or.

Mais, chose terrible à dire, voilà que les aubes, les chasubles, les surplis des prêtres tombent et laissent apercevoir en leur place des hommes d'armes cuirassés de fer.

A la voix du pieux évêque, ils tirent leurs lourdes épées et se précipitent; le comte surpris n'a plus ni jambes pour la fuite ni bras pour la défense.

Le seigneur Raz meurt sans demander merci, mais la comtesse Mathilde se jette aux genoux de l'évêque, elle pleure et le prie, joignant ses blanches mains, d'épargner elle et son fils innocent.

Mais la justice de Dieu, quelquefois lente, est toujours terrible, sans grâce ni pardon; elle punit le méchant jusque dans sa septième génération.

Ce cruel comte de Chèvremont et son épouse aux blanches mains, et son fils nouveau né et tous ses serviteurs, sont égorgés en un instant; son château livré aux flammes.

aussi que les prohibitionnistes français, ne sont guère plus forts de logique que les prohibitionnistes belges. M. Joubert raisonne tout juste comme pourrait faire M. Zoude ou quelques-uns de ses honorables amis. Ainsi par exemple, quand le député du Cher parle de la fabrication du coton, il dira qu'avant la révolution cette industrie produisait à peine pour une valeur annuelle de 25 millions, et qu'aujourd'hui, les cotons filés, les tissus et les toiles peintes, représentent par an une valeur de 600 millions; et M. Jaubert attribue avec un imperturbable sangfroid, cette augmentation de production à la puissance d'un tarif de douanes! — On avait pensé jusqu'ici que cet énorme accroissement dans la fabrication était le résultat de la machine à vapeur et des machines à filer, le fruit des efforts du génie des Watt et des Artwright, qui en diminuant les frais de productions ont mis le coton à la portée des classes les plus nombreuses de la société. — Erreur, c'est un douanier qui a fait ces miracles.

Plus loin, l'orateur résout les questions de tarif à des questions de transport, il soutiendra « qu'avant d'ouvrir les frontières aux produits de l'étranger, il faut perfectionner les voies de communications intérieures. » — Mais comment parvenir à cette amélioration si on maintient sur le fer des droits d'entrée qui équivalent à une prohibition. — On le voit le système restrictif est un assemblage de contradictions, et il s'écroule sous les propres raisonnements de ceux qui le défendent.

Un autre prohibitionniste osera parler encore de la nécessité de se suffire à soi-même, de se soustraire au tribut que l'industrie étrangère fait peser sur le pays; tandis qu'une semblable conduite, chez un peuple, serait aussi peu raisonnable que celle de l'individu qui voudrait produire tous les objets nécessaires à sa consommation : un pays, à raison des productions de son sol, de sa position géographique, de l'esprit de ses habitants, et de beaucoup d'autres circonstances, est plus apte que d'autres contrées à certaines industries; c'est à celles là qu'il doit se consacrer, et il doit chercher à obtenir par l'échange les objets que ses voisins produisent à meilleur marché qu'il ne pourrait le faire lui-même. Les avantages de la division du travail, a dit M. Lherbette, sont aujourd'hui incontestés quant à l'individu, espérons qu'ils le seront bientôt quant aux nations elles-mêmes. « Quand j'entends soutenir, a dit aussi M. de Sade, qu'un pays est tributaire d'un autre, il me semble entendre le cordonnier dire qu'il est tributaire de son tailleur, et le tailleur qu'il est tributaire de son cordonnier. »

Dans le cours de la discussion, qui nous occupe, les orateurs de l'opinion de la liberté, ont fait justice de tous les argumens de leurs adversaires, avec une haute puissance de raison; quand des doctrines en sont arrivées à un tel point de lucidité et d'évidence leur triomphe n'est pas loin. Aussi pour nous qui professons la religion du progrès, nous acceptons, comme l'expression de la vérité, ces belles paroles d'un député français : « Il n'est pas éloigné le temps où la liberté du commerce et de l'industrie, devenue grande et forte, se vengera par des bienfaits de ses blasphémateurs eux-mêmes. »

Aucun événement politique important n'est venu cette semaine changer l'aspect des affaires générales. La question d'Orient continue à être agitée dans les journaux de l'Allemagne et de l'Angleterre, mais d'après leurs rapports tout jusqu'ici se résout en faits purement diplomatiques.

Puis, en mémoire du crime et du châtement, l'évêque fait bâtir avec les ruines la chapelle que vous voyez sur la montagne.

Les ames de Raz, longue épée, et de ses guerriers devinrent la part de l'enfer; celle de la comtesse s'envola au ciel, mais il n'en fut pas ainsi de leur fils.

Car l'esprit de ceux qui sont morts avant le saint baptême doit errer sur la terre, près de l'endroit où dort leur dépouille mortelle, jusqu'au jour du jugement dernier.

Et voilà pourquoi, à la nuit close, une petite lueur claire et vacillante passe et repasse d'un bord à l'autre sous le rocher de Chèvremont avec un faible bruit comme le frottement des ailes de la chauve souris.

La nuit est noire et froide, rapprochons nos escabeaux du feu; il est doux pour les jeunes filles d'écouter en filant les histoires des temps passés.

Peut-être n'ai-je point transmis cette légende dans toute sa pureté primitive; car, outre que j'écrivais de mémoire, il m'a fallu traduire le langage vulgaire de la paysanne liégeoise s'exprimant dans ce patois national qu'il n'est pas donné à tous de comprendre. Ça et là, je l'avoue franchement, je puis avoir usé envers son récit de ces libertés que se permettent parfois les sténographe du *Moniteur* eux-mêmes, ces types de l'exactitude historique, à l'encontre du style et même des idées qu'emploient dans leurs discours les célèbres parlementaires les mieux établies. De plus, à peine la vieille avait-elle terminé son chant, que mes yeux, appesantis par l'effet combiné du Champagne et de la chute, se fermèrent doucement. Je rêvai toute la nuit de Mathilde aux blanches mains, d'esprit, de cheval, d'évêques, de bosses au front, et lorsque le lendemain j'essayai de recueillir mes souvenirs épars de la veille, peut-être aurai-je substitué quelquefois le fantastique du rêve à la réalité de la narration. (L'Observateur)

